

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 03 Décembre 2020

Date de la convocation : 26/11/2020

Date d'affichage : 28/11/2020

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Christian SORTON, Stéphany SALSI, Maxime OLIVIER, Christophe COUVREUR, Corinne ZAETTA, Fabien LOBJOIT, Jean-Claude SILLET. Christophe COUVREUR donne pouvoir à David BRU et Marcel FAILLIOT donne pouvoir à Pierre LHOTTE.

Pouvoirs : Marcel FAILLIOT donne pouvoir à Christian SORTON

Absent excusé : David BRU

Secrétaire de séance : Fabien LOBJOIT.

ORDRE DU JOUR :

- Décision modificative budget principal
- Point sur les travaux en cours
- Questions diverses

Les comptes-rendus des séances du 14 octobre et du 05 novembre sont adoptés à l'unanimité.

1) Décision modificative budget principal (délibération n° 2020/09/01)

Vu les travaux d'aménagement urbain de la RD228,

Vu les travaux d'enfouissement des réseaux BT pris en charge par la Communauté Urbaine du Grand Reims qui en a la compétence,

Considérant que les travaux de génie civil télécommunications sont à la charge de la commune,

Considérant la nécessité d'adopter une décision modificative afin d'intégrer ces frais à la section fonctionnement du budget principal de la commune,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter les opérations budgétaires suivantes :

* section de fonctionnement :

- *Dépenses*

605 - (achat matériel, équipement et travaux) + 28 711,00

023 - (virement à la section d'investissement) - 28 711,00

* section d'investissement :

- *Recettes*

021 (virement de la section de fonctionnement) - 28 711,00

- *Dépenses*

2315 - opér° 151 (installations matériel, ...) - 28 711,00

2) Point sur les travaux en cours

- **Hydraulique du vignoble** : Les travaux sont arrêtés depuis une semaine car le chef de chantier s'est blessé et est en arrêt de travail pour au moins deux mois. L'entreprise a paré au plus pressé en commençant l'installation du dépierrureur sur le chemin d'Irval (entrée du futur bassin) et devrait ensuite chercher une équipe pour terminer

Un autre dépierrureur, suivi d'une canalisation, devait être fait en aval du lotissement de La Jacquessonne dans une fourrière privée. Le propriétaire refuse le passage. Ce dispositif est mis en attente pour l'instant.

Sentier des cossons : les camions de l'entreprise sont passés sur le sentier pour alimenter le chemin des Aulnaies. Pour ce passage l'entreprise a dû décaisser la terre et l'a mise en bordure. Cette terre devrait être reprise pour une remise en état initial du sentier, mais c'est impossible pour l'instant compte tenu de la météo.

Une remise en état du chemin en haut de la rue de la Fontaine du Chêne sera également à prévoir.

Les travaux concernant le bassin seront repris au printemps 2021.

Christophe Couvreur demande s'il est possible de remonter le niveau de la grille au début du chemin d'Irval car elle est trop basse pour qu'un véhicule avec remorque puisse passer par cet accès. Comme ce n'est pas prévu dans le projet, il faudra voir avec l'entreprise ce qui peut être amélioré et son coût. (ce serait alors une charge communale ?)

- **Travaux RD228** : Les enrobés sur chaussée sont réalisés, le pavage des entrées est en cours et une partie des enrobés sur trottoirs sera réalisée avant les vacances.

L'abris bus est à commander, dans l'attente de la fiche technique pour validation.

Le plateau : la pente est toujours insuffisante en entrée (5 % seulement) mais correcte en sortie après la première reprise. L'entreprise s'est donc engagée à reprendre une seconde fois la rampe pour obtenir une pente minimale de 8%.

Le marquage au sol sera réalisé dès que la météo sera plus favorable mais les panneaux de police seront posés avant la fin de l'année.

- **Travaux Rue de la place** : Suite aux travaux de dissimulation des réseaux aériens d'électricité et de télécommunications, le Grand Reims a engagé cette semaine avec STPE les travaux de réfection de trottoirs et des traversées de chaussée en enrobés.

3) Avis sur le projet de charte de gouvernance de la CUGR (délibération n° 2020/09/02)

Vu le projet de charte de gouvernance de la Communauté Urbaine du Grand Reims présenté lors du conseil communautaire du 24 septembre 2020,

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire à l'assemblée,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis FAVORABLE au projet de charte de gouvernance de la CUGR

4) Questions diverses

* Noël des enfants: le comité des fêtes aimerait maintenir une activité. L'idée serait de faire un cheminement du père Noël dans le village qui distribuera les cadeaux. Fabien LOBJOIT envoie un mail au secrétariat pour obtenir la liste des enfants et le bon de commande pour les acheter à Leclerc Saint Brice. Christophe COUVREUR, Maxime OLIVIER et Fabien LOBJOIT feront l'inventaire des cadeaux qui restent et s'occupent d'acheter les cadeaux. Le comité des fêtes réalise un flyer pour prévenir les habitants et mettre une information sur le site : évènement programmé le dimanche 20 décembre après-midi.

- * Vœux : pas de manifestation. Une carte sera réalisée et distribuée à tous.
- * Repas des aînés : annulé cette année.
- * Réunion de suivi du « zéro phyto » lundi matin avec la FREDONCA pour accompagnement. Ils doivent donner des idées et répondre aux questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10